

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

84/482 du 23.5.84

DECRET N° /MEF/EGEF/DEFP-PP-7658-09

Portant titularisation et nomination au 4^e échelon de Monsieur OKO Rufin au grade, Ingénieur des Eaux et Forêts des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Eaux et Forêts).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/E.F. :

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la Loi N° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la Loi N° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;

DEFP.-

(/u l'arrêté N° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le Décret N° 60/90/FP du 3 Mars 1960 fixant le Statut Commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques ;

(/u le Décret N° 62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le Décret N° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi N° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;

(/u le Décret N° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le Décret N° 63/81/FP-DE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le Décret N° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le Décret N° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret N° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

DGE.-

(/u le Décret N° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret N° 80/644 du 26 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif N° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret N° 80/644 du 26-12-80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Décret N° 83/320 du 03 Mai 1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;

(/u le Décret N° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux Intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville en date du 19-09-83 ;

DECRET N°

.../...

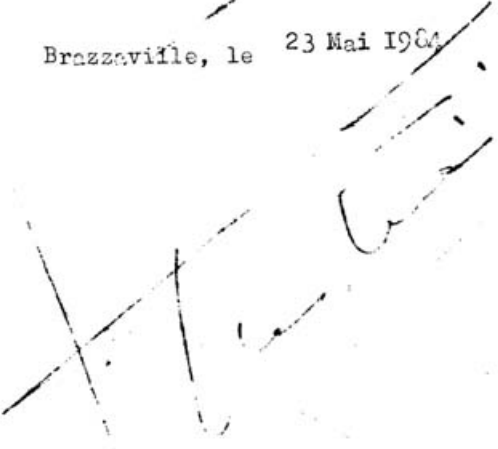
ARRÊTÉ 1ER.- Monsieur OKO Rufin Antoine, Ingénieur des Eaux et Forêts des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Eaux et Forêts) en service à Brazzaville est titularisé et promu au 4^e échelon de son grade, au titre de l'année 1982, pour compter du 01-10-82, ACC = NALNT.

ARRÊTÉ 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus/sera enregistré, publié au JORF et communiqué partout où besoin sera./- indiquée

Brazzaville, le 23 Mai 1984

Par le Premier Ministre
Chef de Gouvernement
Le Ministre des Eaux et Forêts


Henri DJOLBO.-
Le Ministre des Finances


Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-
Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale


Bernard COBO BATOUM.-


Bernard COBO BATOUM.-

REPARTITION :

- ACC/NO.....	2
- JORF.....	1
- DREX/DA.....	3
- DREX.....	2
- DREX.....	2
- DREX.....	3
- DREX.....	3
- DREX.....	3
- DREX.....	1/-